



WIKIMEDIA

FRANCE

Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2024

Lieu : Liberté Living-Lab & BigBlueButton

Horaires : 10h - 17h

Convocation : mail de Cédric Tarbouriech du 19 septembre 2024

Présences :

- Antoine Cannafarina
- Antoine Srun
- Mickaël Schauli
- Capucine-Marin Dubroca-Voisin
- Julien Gardet
- Cédric Tarbouriech
- Alex Sirac
- Pascal Radigue

Absences excusées :

- Envel le Hir
- Jean-Baptiste Laurent (procuration à Antoine Cannafarina)
- Florian Cury (procuration à Cédric Tarbouriech)

Sur invitation :

- Rémy Gerbet
- Cindy David
- Maxime Renon (CAC)

Ordre du jour

10h12 - 11h [Décision] Clôture des comptes.....	2
10h45 - 10h55 [Décision] PV.....	2
10h55 - 11h05 [Discussion] Cabinet d'expertise comptable.....	3
11h09 - 11h15 [Décision] Ordre du jour de l'assemblée générale et vote des résolutions.....	4
12h00 - 12h13 [Décision] Dérogation Règlement CGCI.....	5
12h15 - 12h40 [Discussion] 3 questions aux membres du CA.....	5
12h40 - 12h40 [Décision] Notes de frais.....	5
13h50 - 14h30 [Discussion] Grille salariale et recrutement.....	5
14h44 - 15h47 [Discussion] RH.....	5

16h04 - 16h30 [Décision] Budget révisé.....	6
16h30 - 17h10 [Discussion] Bilan.....	6

Début de la réunion : 10h

La séance est présidée par Antoine Srun.

10h12 - 11h [Décision] Clôture des comptes

Le commissaire aux comptes, Maxime Renon, présente son avis sur les comptes de l'association. Le bilan est positif et il insiste sur les gros efforts entrepris par l'association.

L'équipe du CAC a découvert d'une anomalie de comptabilisation de la taxe sur les salaires, qui ne prenait pas en compte un abattement propre aux associations employeuses. L'association peut clore les comptes, mais si une autre erreur était trouvée, il faudrait revoter la clôture des comptes.

Voir l'item « Cabinet d'expertise comptable » plus bas pour des explications plus détaillées.

N'ayant pas pu suivre toute la présentation du CAC suite à un problème technique, Capucine-Marin ne se prononce pas sur la clôture des comptes.

[Décision] Le conseil d'administration arrête les comptes de résultat de l'association sur l'exercice 2023-2024.

Pour : Pascal Radigue, Mickaël Schauli, Antoine Srun, Antoine Cannafarina, Alex Sirac, Jean-Baptiste Laurent, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Julien Gardet

Contre :

NSPP : Capucine-Marin Dubroca-Voisin

10h45 - 10h55 [Décision] PV

[Décision] Le conseil d'administration approuve le CR du 22 juin 2024 sous condition de modifications demandées.

Pour : Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Alex Sirac, Mickaël Schauli, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Julien Gardet, Pascal Radigue, Antoine Srun, Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre :

NSPP :

[Décision] Le conseil d'administration approuve le CR du 2 septembre 2024.

Pour : Alex Sirac, Mickaël Schauli, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Julien Gardet, Pascal Radigue, Antoine Srun, Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre :

NSPP :

[Décision] Le conseil d'administration approuve le PV du 28 mai 2024.

Pour : Alex Sirac, Mickaël Schauli, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Julien Gardet, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Pascal Radigue, Antoine Srun, Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre :

NSPP :

[Décision] Le conseil d'administration approuve le PV du 22 juin 2024.

Pour : Alex Sirac, Mickaël Schauli, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Julien Gardet, Pascal Radigue, Antoine Srun, Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre :

NSPP :

[Décision] Le conseil d'administration approuve le PV du 2 septembre 2024.

Pour : Alex Sirac, Mickaël Schauli, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Pascal Radigue, Julien Gardet, Antoine Srun, Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre :

NSPP :

10h55 - 11h05 [Discussion] Cabinet d'expertise comptable

Le cabinet d'experts-comptables a laissé une junior sans accompagnement sur notre compte. Un problème d'écriture comptable était présent dès juillet et ils ne l'ont pas vu. Cette erreur n'a pas de conséquences financières (le montant payé est correct) et a un impact positif sur notre résultat, mais ça aurait pu moins bien se passer.

On n'a pas de griefs envers cette personne qui a fait du bon travail dans l'ensemble, mais il n'est pas correct de la part du cabinet d'experts-comptable qu'elle n'ait pas été accompagnée par des personnes plus expérimentées, surtout après l'année dernière où le problème était aussi lié au

cabinet et où la situation méritait un suivi approfondi.

Le CA discute du planning pour changer de cabinet d'expert-comptables (fin d'exercice ou non) et demande à la direction salariée d'évaluer le coût, la faisabilité et l'effort de changer de cabinet.

11h09 - 11h15 [Décision] Ordre du jour de l'assemblée générale et vote des résolutions

Le CA discute du contenu de l'assemblée générale.

Deux résolutions sont évaluées.

La première consiste à apporter un amendement aux statuts permettant de valider les notes de frais des membres du conseil d'administration par le bureau plutôt que par l'intégralité du conseil d'administration.

La seconde est aussi un amendement aux statuts afin de mettre en place un écart de sept personnes maximum entre les femmes et les hommes au sein du conseil d'administration.

Capucine-Marin rappelle que l'objectif original est d'éviter les petits changements de statut réguliers à chaque assemblée générale. Elle propose de discuter des ajouts pendant l'assemblée générale plutôt que de les proposer au vote, le vote en ligne ayant lieu avant l'AG et ne nous permettant pas d'en discuter avec la communauté à l'AG.

Des objections et soutiens sont apportés aux deux résolutions. Aucune ne fait consensus. La suggestion de Capucine-Marin est discutée.

[Décision] Le conseil d'administration approuve les résolutions proposées pour l'assemblée générale 2024.

Pour : Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Antoine Srun, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Mickaël Schauli, Alex Sirac, Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre :

NSPP :

[Décision] Le conseil d'administration approuve l'ordre du jour de l'assemblée générale 2024.

Pour : Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Mickaël Schauli ; Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Pascal Radigue, Julien Gardet, Alex Sirac, Antoine S., Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre :

NSPP :

12h00 - 12h13 [Décision] Dérogation Règlement CGCI

[Décision] Le conseil d'administration décide d'une dérogation aux statuts du comité de gestion des conflits d'intérêts : les candidatures seront acceptées jusqu'au moment du tirage au sort le jour de l'assemblée générale.

Pour : Alex Sirac, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Cédric Tarbouriech, Mickaël Schauli, Florian Cuny, Antoine Srun

Contre : Julien Gardet

NSPP :

Julien explique son opposition : la même dérogation a été faite l'an dernier, ce qui signale un problème plus systémique qui ne devrait pas être réglé par des dérogations ponctuelles.

Plusieurs membres du conseil d'administration mentionnent l'intérêt d'une mise à jour des statuts du comité de gestion des conflits d'intérêt dès que possible. Cédric est chargé de rappeler cette responsabilité au comité.

12h Départ de Julien Gardet

12h15 - 12h40 [Discussion] 3 questions aux membres du CA

Chaque membre du conseil d'administration qui le souhaite a trois minutes pour résumer son activité de l'année et ses souhaits pour la suite, le cas échéant.

12h40 - 12h40 [Décision] Notes de frais

Ajourné en l'absence de notes de frais.

12h40 - 13h50 Repas

13h50 - 14h30 [Discussion] Grille salariale et recrutement

La discussion est confidentielle.

Une décision est prise d'échanger hors réunion et de prendre toute décision qui s'imposerait le lendemain de l'assemblée générale ainsi qu'au vote du budget révisé en mars ou avril 2025.

14h44 - 15h47 [Discussion] RH

Discussion confidentielle.

15h Départ de Capucine-Marin

15h47 - 16h04 Pause

16h04 - 16h30 [Décision] Budget révisé

[Décision] Le conseil d'administration approuve le budget révisé 2024-2025.

Pour : Mickaël Schauli ; Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Alex Sirac, Antoine Srun, Pascal Radigue, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent

Contre :

NSPP :

[Décision] Le conseil d'administration approuve le budget révisé Sub+ 2024-2025.

Pour : Mickaël Schauli ; Cédric Tarbouriech, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Florian Cuny, Antoine Srun, Alex Sirac, Pascal Radigue

Contre :

NSPP :

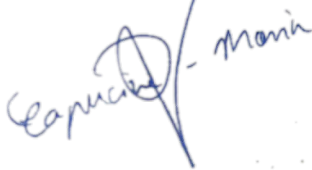
16h30 - 17h10 [Discussion] Bilan

Rémy présente le bilan annuel de l'association, qui sera partagé à l'ensemble des membres de l'association lors de l'assemblée générale.

Fin de la réunion à 17h11.

Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Présidente



Cédric Tarbouriech

Secrétaire

